

Il s'agit du sixième rapport sur l'aide au développement officielle du Canada depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle* (la *Loi*), le 28 juin 2008.

Le présent rapport répond aux exigences en matière de rapports prévues aux paragraphes 5(1) et 5(3) de la *Loi*.

Le rapport statistique requis en vertu du paragraphe 5(2) de la *Loi* contiendra des détails sur les décaissements considérés comme de l'aide au développement officielle et sera publié d'ici la fin de mars 2015 sur le site Web du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

On peut consulter le texte de la *Loi* à l'adresse <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.8/page-1.html>.

La majorité des photos incluses dans le présent rapport ont été prises au nom du gouvernement du Canada. Elles illustrent bien l'impact de l'aide au développement officielle du Canada.

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECD)

Adresse postale :

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Canada

Téléphone :

1-800-267-8376 (sans frais au Canada)
613-944-4000 (dans la région de la capitale nationale et à l'extérieur du Canada)

Si vous êtes sourd ou malentendant, ou si vous avez un trouble de la parole et utilisez un téléscripteur, vous pourrez accéder au service ATS de 9 h à 17 h, heure de l'Est, en composant le 613-944-9136 (au Canada seulement).

Télexcopieur :

613-996-9709

Site Web : www.international.gc.ca

Courriel : info@international.gc.ca

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2014

This document is also available in English under *Report to Parliament on the Government of Canada's Official Development Assistance 2013-2014*.

N° au catalogue : FR2-14/2014F -PDF

Imprimé au Canada